



Attestion sur l honneur au sujet d un divorce

Par **naydacasa11**, le **12/04/2012 à 20:18**

Bonjour,
je suis en instance de divorce actuellement.
Nous vivons en france, et ma femme d 'origine marocaine, elle s est fais délivré des attestations sur l honneur provenant du maroc avec piece d identité marocaine également.
sont elle valable au niveau de la justice francaise???
merci de me répondre